



# tromperie sur le compteur d'eau lors d'une vente

Par **Wild07**, le **11/02/2009** à **22:37**

bonjour,

je viens d'acquérir une maison et après une semaine j'ai voulu souscrire un abonnement à l'eau et surprise ce que j'avais pris pour mon compteur d'eau n'est en fait qu'un sous-compteur.

le compteur en question est en fait situé chez un autre voisin et l'abonnement est sous le nom de mon ancien propriétaire et voisin qui me l'a confirmé et demandé de mettre un compteur d'eau chez moi.

Étant donné que j'étais trompé et rien n'a été mentionné au sujet du compteur d'eau dans l'acte notariale, ai-je une possibilité de recours contre l'ancien propriétaire ou dois-je faire faire des travaux à mes frais?